

MUNICIPALITÉ SAINT-CÉLESTIN

Lundi, le 9 janvier 2023 à 19h30, séance ordinaire du conseil municipal

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux de décembre 2022
4. Présentation et adoption des comptes à payer
5. Suivi au procès-verbal
6. Rapport du maire
7. Rapport des élus
8. Période de questions
9. Affaires Nouvelles
 - 9.1 Dépôt et adoption de la liste des dépenses incompressibles pour l'année 2023
 - 9.2 Cotisation annuelle ADMQ
 - 9.3 Cotisation annuelle COMBEQ
 - 9.4 Rapport d'activités obligations du schéma couverture de risque
 - 9.5 Subvention bibliothèque de St-Célestin
 - 9.6 Subvention OTJ de Saint-Célestin
 - 9.7 Subvention Fabrique Notre-Dame de l'Espérance
 - 9.8 Subvention CSSS Bécancour – Nicolet-Yamaska
 - 9.9 Persévérance scolaire
 - 9.10 Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection
 - 9.11 Adoption du règlement # 2022-11 pour fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2023 et les conditions de perception.
 - 9.12 Adoption du Règlement # 2022-08 relatif aux frais de déplacement et aux dépenses encourues par les élus et les employés municipaux
 - 9.13 Rang Val-Léro – Glissement de terrain
 - 9.14 Club des Baroudeurs – VTT
 - 9.15 Archives - Plan de classification et calendrier de conservation
 - 9.16 Rang Saint-Joseph - Autorisation
10. Varia
11. Étude de la correspondance
12. Levée de l'assemblée

Donald Brideau
Directeur général